



THE ISLAND REGULATORY AND  
APPEALS COMMISSION

Prince Edward Island  
Île-du-Prince-Édouard  
CANADA

# AVIS

*Le communiqué suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.*

## — PRIX DU PÉTROLE —

**Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 6 septembre 2019** - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix du pétrole suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 6 septembre 2019.

- Le prix de l'essence diminuera de 2,1 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage augmentera de 1,0 cent le litre.
- Le prix du diesel augmentera de 1,0 cent le litre.
- Le prix du propane restera le même pour le moment.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera maintenant entre 113,4 et 114,5 cents le litre. Le prix à la pompe du diesel aux stations libre-service se situera entre 125,1 et 126,3 cents le litre. Avec les taxes, le prix maximum du mazout sera de 95,2 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels du pétrole, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 13 septembre 2019.